

Direction Départementale des Territoires

Service Eau, Environnement et Forêt
Bureau Politique et Police de l'Eau
Cellule Police de l'Eau
Affaire suivie par : Thomas VILLIER
Tel : 03 44 06 50 58
thomas.villier@oise.gouv.fr

**Bulletin de situation hydrologique
au 19 juin 2019**

Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise, avec les données collectées à la date du 19 juin 2019.

1- Restrictions en cours dans le département de l'Oise et dans les départements limitrophes

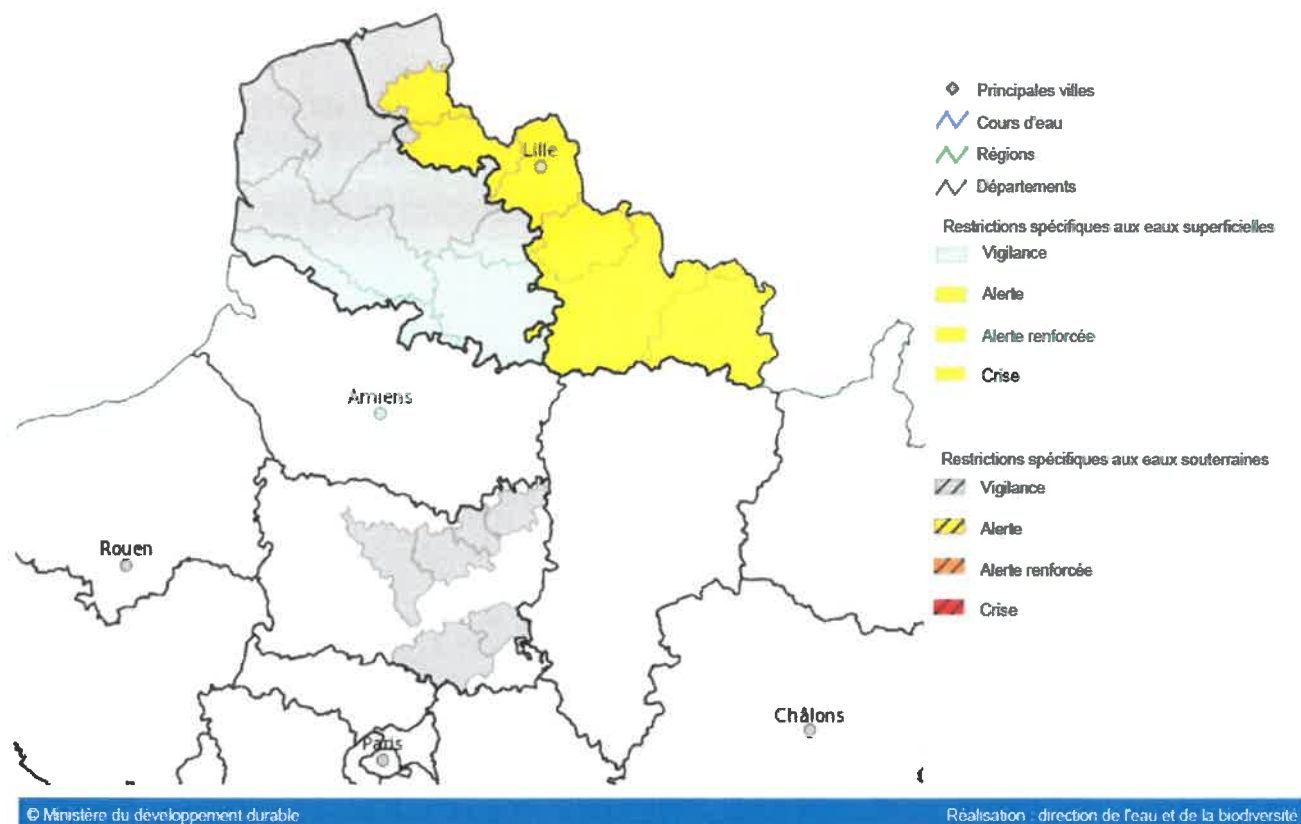
Département de l'Oise :

Malgré quelques épisodes neigeux, l'automne-hiver 2018-2019 a été relativement doux et sec avec un déficit de précipitations de l'ordre de 10 à 25 % par rapport à la normale selon les secteurs du département de l'Oise.

À ce jour, l'arrêté réglementant provisoirement l'usage de l'eau du 13 juin 2019 est en vigueur dans le département de l'Oise (www.propluvia.fr). Il introduit l'état de vigilance sur six secteurs sécheresse (visibles en gris sur la carte ci-dessous). Les passages en vigilance relevés sur trois cours d'eau supplémentaires en cette mi-juin 2019 conduisent à la prise d'un nouvel arrêté de restriction provisoire des usages de l'eau.



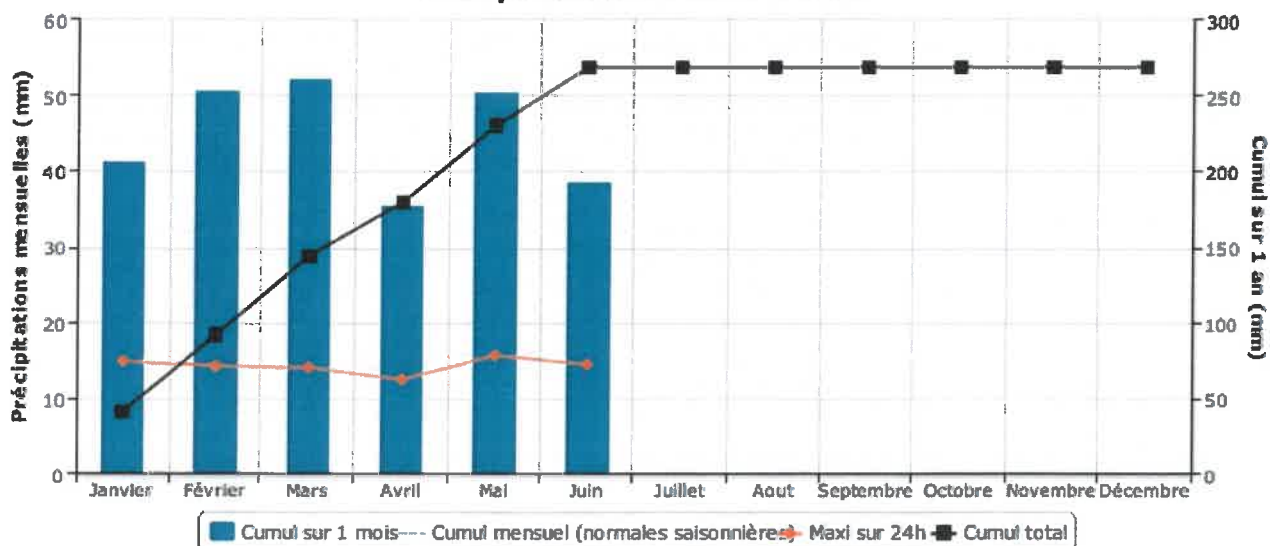
Départements limitrophes :



2- Pluviométrie

Le cumul des précipitations des 19 premiers jours du mois de juin 2019 est de 38,6 mm. Le cumul des précipitations durant l'intégralité de ce mois n'ayant pas encore été enregistré, une comparaison de ces données avec le mois de mai n'est pas réalisable. Néanmoins, les précipitations enregistrées durant les 19 premiers jours de juin sont supérieures au cumul du mois d'avril (35,5 mm). Malgré tout, à cette période de l'année, les pluies dites efficaces sont rares, ne permettant pas une recharge des nappes souterraines.

Précipitations en 2019 à Creil



3- Débits des cours d'eau

Bassin Versant	Bâillon	Station référence	Dpt	Janvier	Février	Mars		Avril		Mai		Juin	Sous total en m³/s			
						1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31		1-15	Sous régime n	Sous régime	Sous régime hivernal
Somme	Aure	Morval	50	1,7	1,71	1,35	1,15	1,11	1,95	1,92	1,75	1,47	1,70	1,38	1,96	0,656
	Selle	Wachy-Beyers	50	1,15	0,84 (jusqu'au 15/02)	1,4	1,91	1,95	1,94	4,07	1,8	1,62	3,79	3,30	3,96	1,441
Oise	Déville	Passel	60	0,179	0,285	0,315	0,164	0,291	0,23	0,99	0,121	0,126	0,13	0,18	0,98	0,078
	Arander	Ciebrals	60	pb tech	0,650 (jusqu'au 26/02)	0,970	0,904	0,949	0,913	1,983	0,891	0,849	0,65	0,41	0,52	0,37
	Aulernne	Saldinac	60	1,1	1,16	1,74	1,66	1,61	1,61	1,79	1,53	1,24	1,30	1,08	0,94	0,84
	Sainte-Marie	Gielgnes	60	0,447	0,551	0,514	0,577	0,553	0,414	0,927	0,422	0,441	0,47	0,37	0,32	0,37
	Intécho	Hogeré-sur-Oise (2)	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,30	1,12	0,97	0,89
	Oise	Creil	60	79,3	79,6	1,04	1,28	13,1	12,2	71,5	64,4	17,2	22,00	24,80	23,80	18,00
	Thérain	Beuvrais	60	4,17	6,63	1,54	0,95	4,25	3,79	3,54	4	9,07	3,40	2,70	2,46	3,30
	Eschan	Romé	60	0,615	0,585	0,615	0,423	0,391	1,249	0,601	0,694	0,591	0,46	0,34	0,32	0,30
	Quercy	Choisy	02	1,45	1,42	1,3	1,44	1,27	1,1	1,32	1,1	0,742	0,77	0,41	0,99	0,84
Epte	Epte	27	0,1	0,14	0,1	1,89	0,11	0,1	0,18	1,42	1,14	0,40	4,05	1,94	3,10	
Eure	Bréte	Pointe-et-Marais	76	0,12	0,14	0,1	0,37	0,07	0,72	0,32	0,11	-	0,40	4,79	0,46	4,90

(3) : Des valeurs nulles ont été notées sur la station de Hogeré-sur-Oise. Les débits d'été ne sont pas disponibles.

Origine des valeurs : Arrêté cadre de l'Oise du 12/07/2018

Légende :

Excl
Vigilance
Alerte
Alerte renforcée
Crise

4- Niveaux piézométriques des nappes d'eaux souterraines



Piézométrie suivie dans le cadre de l'arrêté cadre sécheresse de l'Oise

mise à jour du 19/06/2019

Les valeurs correspondent aux moyennes mensuelles des côtes piézométriques en mètre NGF

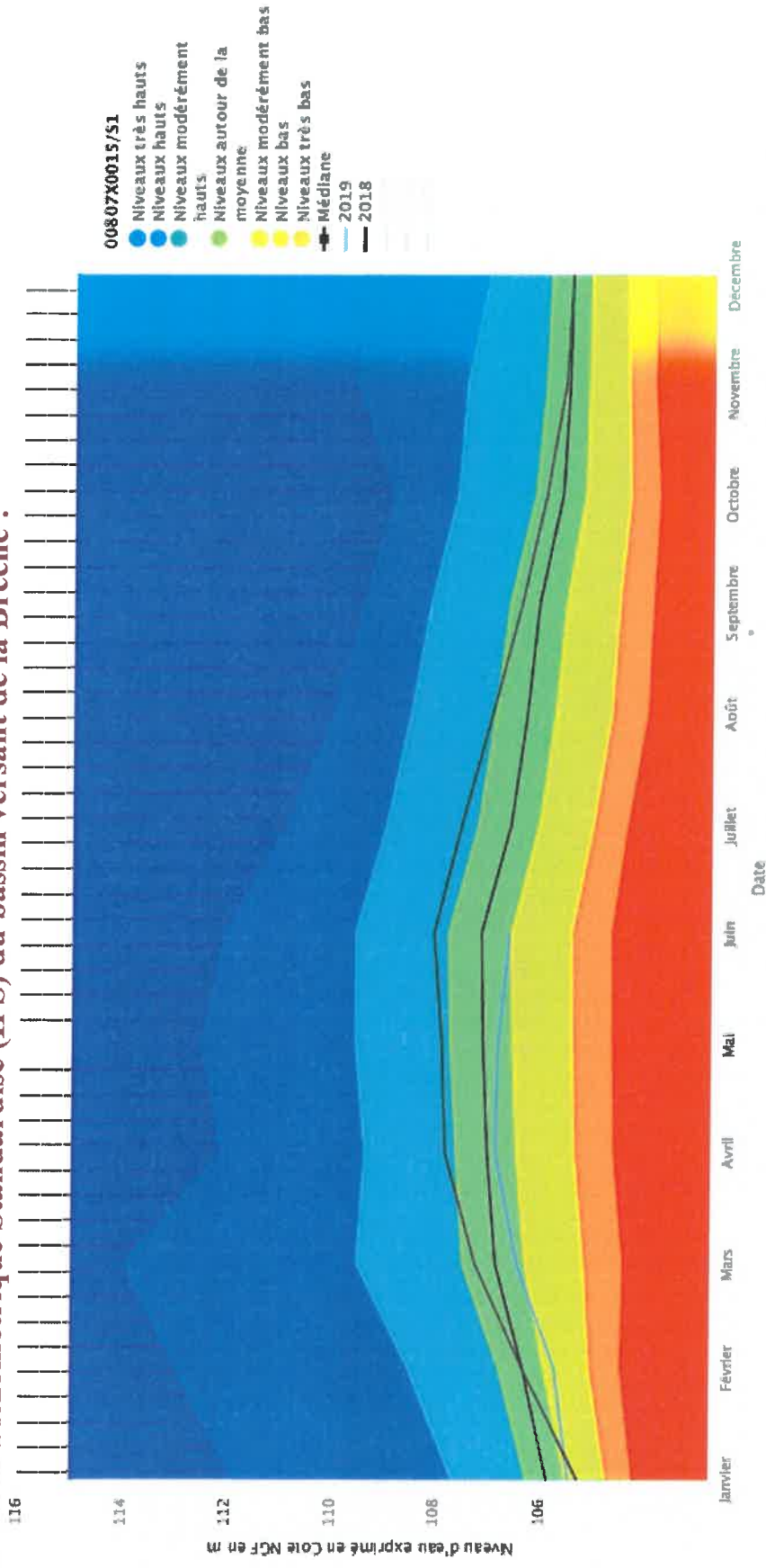
BSS	NOM	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRI	MAI	JUIN	VI	AL	AR	CR
00817X0145	Cuvilly	53.20	52.80	52.47	52.54	52.36	52.85	53.55	53.96	53.91	53.63	55.04	53.40	52.63	51.96
00616X0023	Equennes Eramécourt (80)	114.85	114.71	114.59	114.55	114.47	114.50	114.59	114.67	114.69	114.64	113.96	113.91	113.90	113.89
00636X0020	Hangest-en-Santerre (80)	73.83	73.73	73.46	73.16	72.89	72.76	73.11	73.77	74.31	74.45	71.71	70.81	69.56	69.31
01287X0017	Fresnoy-Le-Luat	80.95	80.87	80.79	80.71	80.64	80.59	80.64	80.70	80.75	80.76	81.37	80.48	80.38	79.89
00807X0015	Catillon-Fumechon	106.45	106.07	105.64	105.53	105.49	105.72	106.43	106.88	106.90	106.65	107.21	105.32	104.54	103.99
01042X0049	Estrées-Saint-Denis	60.40	60.17	59.91	59.81	59.64	59.74	60.05	60.23	60.27	60.13	61.77	59.84	58.99	58.39
01252X0011	Farceaux (27)	104.80	104.07	102.88	101.99	101.12	100.72	101.48	102.61	102.84	102.54	100.56	98.59	97.21	96.57
00608X0206	Criquières (76)	184.75	184.36	183.88	183.60	183.57	183.72	184.33	184.88	185.01	184.76	184.58	183.80	183.38	183.05

LEGENDE

RAS
Vigilance
Alerte
Alerte renforcée
Crise

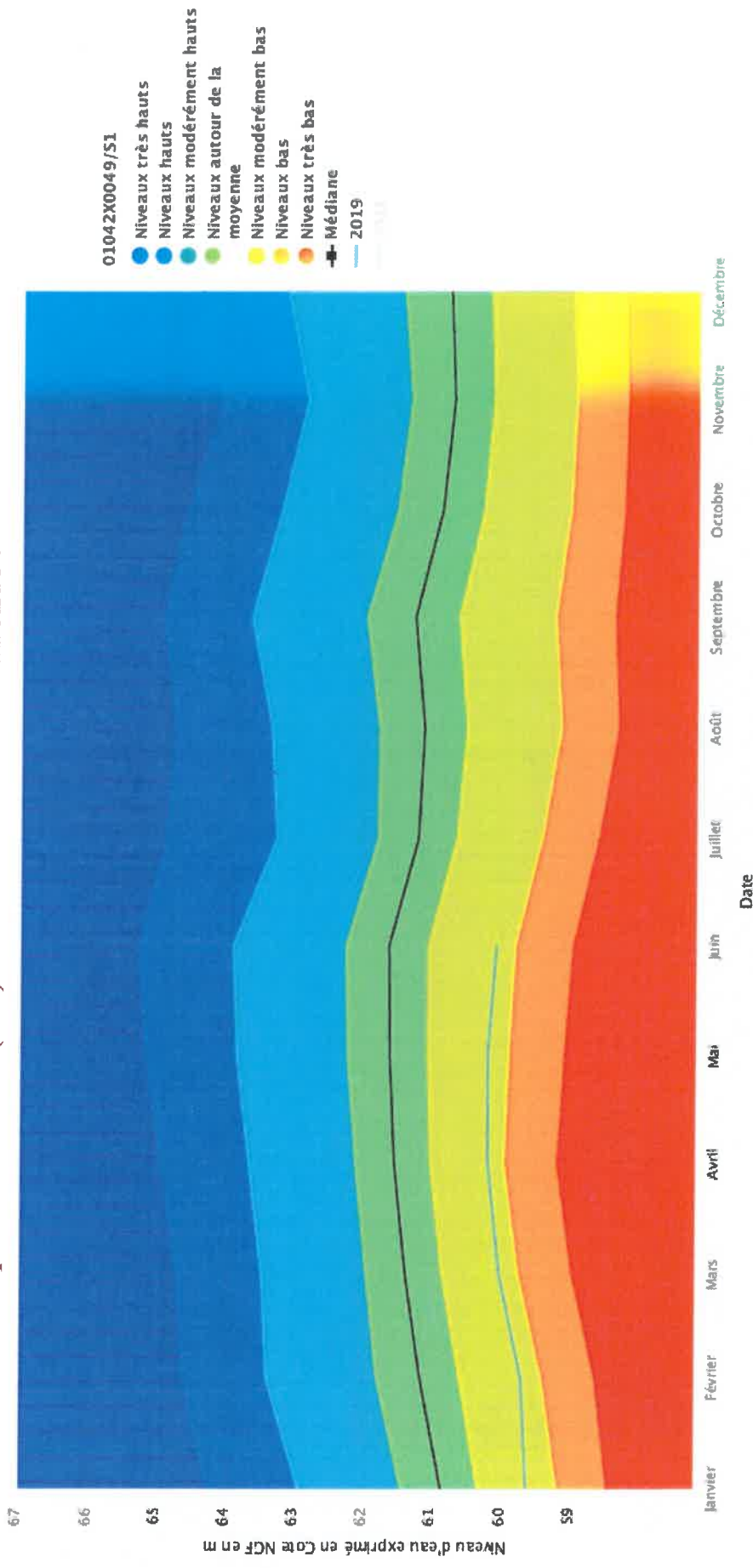
 proximité d'un seuil

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) du bassin versant de la Brèche :



Le graphique présenté, ci-dessus, met en évidence, sur les années 2018 et 2019, les niveaux piézométriques de l'ouvrage souterrain situé dans la commune de Catillon-Fumechon (secteur sécheresse de la Brèche). En 2019, on constate que la hauteur d'eau de l'aquifère a chuté dans le niveau « modérément bas » à partir de juin 2019, contrairement à l'année 2018.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) du bassin versant de l'Aronde :



Le graphique présenté, ci-dessus, met en évidence sur les années 2018 et 2019, les niveaux piézométriques de l'ouvrage souterrain situé dans la commune d'Estrées-Saint-Denis (secteur sécheresse de l'Aronde).

Pour l'année 2018, on constate que la hauteur d'eau dans l'aquifère se situe dans le niveau dit « moyen » de l'aquifère, contrairement à l'année en cours où la hauteur de l'aquifère se situe dans le niveau « modérément bas » et tend vers le niveau « bas ».

5- Stations du réseau ONDE (Observatoire National Des Étiages)

Des observations de terrain des cours d'eau sont réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité, au titre du réseau ONDE.

Sur les 32 cours d'eau observés dans le département de l'Oise, un cours d'eau dispose fin mai d'un écoulement non visible (ru de Coulery) et trois sont en assec (fossé de la glueu à Guiscard, l'Avre et Ru des Brulés).

6- Conclusion

Le bilan de la recharge hivernale des nappes d'eaux souterraines n'est pas satisfaisant. La recharge a débuté très tardivement à l'automne et n'a pas été suffisamment importante durant l'hiver. Ce bilan est à mettre en perspective avec les précipitations qui ont en moyenne été déficitaires depuis l'été 2018. Ainsi, les eaux souterraines de plusieurs secteurs sécheresse ont franchi à la baisse le seuil de vigilance depuis avril 2019.

Quatre piézomètres sont en vigilance. Le piézomètre de Criquiers s'approche de nouveau, à la baisse, du seuil de vigilance.

Concernant les cours d'eau, la Sainte-Marie à Glaignes et la Divette à Passel restent en seuil de vigilance. Il est à noter que le débit de la Divette à Passel ($0,106 \text{ m}^3/\text{s}$) tend vers le seuil d'alerte ($0,10 \text{ m}^3/\text{s}$). Outre ces deux cours d'eau, le suivi des stations hydrométriques de la première quinzaine du mois de juin a également permis d'identifier une vigilance sur l'Avre à Moreuil, l'Automne à Saintines et le Thérain à Beauvais. Trois cours d'eau ont également été constatés en assec dans le cadre du suivi ONDE.

Cette situation hydrologique des eaux de surface et souterraines implique la vigilance de chaque usager afin de préserver au mieux la ressource.

La responsable du service de l'Eau, de l'Environnement
et de la Forêt



Fabienne CLAIRVILLE